

REPUBLIQUE FRANCAISE

SAINT ANDRE DE CORCY

PRINCIPAL SAINT ANDRE DE CORCY

Numéro SIRET : 21010333900011

POSTE COMPTABLE DE : PERCEPTION VILLARS LES D.

M 14

BUDGET PRIMITIF

voqué par nature

ANNEE 2017

SOMMAIRE

pages			
	I. Informations générales (6)		
p.	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p.	B - Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
p.	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
p.	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes (7)	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
p.	A1 - Présentation croisée par fonction (1)		
p.	A1.01 - Présentation croisée par fonction - Opérations non ventilées		
p.	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		
p.	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		
p.	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		
p.	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		
p.	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		
p.	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		
p.	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		
p.	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		
p.	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		
p.	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		
p.	A4 - Etat des provisions		
p.	A5 - Etalement des provisions		
p.	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
p.	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
p.	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		
p.	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest.(2)		
p.	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. (3)		
p.	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM- Invest. (3)		
p.	A8 - Etat des charges transférées		
p.	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		
	B - Engagements hors bilan		
p.	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		
p.	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		
p.	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		
p.	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		
p.	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		
p.	B1.6 - Etat des engagements reçus		
p.	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		
p.	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
p.	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
p.	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		
	C - Autres éléments d'informations		
p.	C1 - Etat du personnel		
p.	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		
p.	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		
p.	C3.2 - Liste des établissements publics créés		
p.	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
p.	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p.	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		
p.	D2 - Arrêté et signatures		

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régime simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-4 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "Informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concerne au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

01333	SAINT ANDRE DE CORCY	BUDGET 2017
-------	----------------------	----------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	2 982
Nombre de résidences secondaires (article R2313-1 in fine)	18
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : communauté de communes de la Dombes	

Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitant de la strate
Fiscal	Financier		
2 428 541,00	2 748 537,00	916.179000	845,84

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	677.53	0,00
2	Produit des impositions directes / population	291.75	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1104.51	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	692.82	0,00
5	Encours de dette / population		
6	DGF / population	77.13	0,00
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépense de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de dette / recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'appliquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit de la moyenne de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec ou sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 ;
- avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté :

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(2) Rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A 1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 315 646,22	2 279 600,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		1 036 046,22
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		3 315 646,22	3 315 646,22

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 396 900,22	2 689 804,51
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 064 000,00	613 013,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		158 082,71
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 460 900,22	3 460 900,22

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)		6 776 546,44	6 776 546,44
----------------------------	--	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A 2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2016 (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	674 980,00		620 200,00	618 200,00	618 200,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	962 500,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	7 597,00			8 000,00	8 000,00
65	Autres charges de gestion courante	303 200,00		311 700,00	313 700,00	313 700,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	1 948 277,00		1 931 900,00	1 939 900,00	1 939 900,00
66	Charges financières	63 000,00		68 500,00	68 500,00	68 500,00
68	Dotations aux provisions (4)					
67	Charges exceptionnelles	8 500,00		1 900,00	1 900,00	1 900,00
022	Dépenses imprévues	5 841,24			6 746,00	6 746,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	2 025 618,24		2 002 300,00	2 017 046,00	2 017 046,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 148 619,00		1 267 346,22	1 260 600,22	1 260 600,22
042	Opé. d'ordres de transfert entre sections (5)	40 000,00		38 000,00	38 000,00	38 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	1 188 619,00		1 305 346,22	1 298 600,22	1 298 600,22
	TOTAL	3 214 237,24		3 307 646,22	3 315 646,22	3 315 646,22

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**3 315 646,22****RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2016 (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
013	ATTENUATION DE CHARGES	31 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
70	Produits des services du domaine & ventes diverses	13 000,00		13 000,00	13 000,00	13 000,00
73	Impôts et taxes	1 565 000,00		984 000,00	1 629 000,00	1 629 000,00
74	Dotations, subventions de participations	404 100,00		399 600,00	399 600,00	399 600,00
75	Autres produits de gestion courante	200 000,00		206 000,00	206 000,00	206 000,00
	Total des recettes de gestion courante	2 213 100,00		1 632 600,00	2 277 600,00	2 277 600,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	1 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises sur provisions (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	2 214 100,00		1 634 600,00	2 279 600,00	2 279 600,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	44 280,00				
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	44 280,00				
	TOTAL	2 258 380,00		1 634 600,00	2 279 600,00	2 279 600,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**3 315 646,22****Pour information :**

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	1 298 600,22
--	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A 3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2016 (1)	Restes à réaliser (2016 (2))	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 000,00	1 600,00	10 000,00	13 400,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	98 900,00	17 000,00		67 800,00	84 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement	3 358 420,00	1 045 400,00		1 999 600,00	3 045 000,00
	Total des dépenses d'équipement	3 472 320,00	1 064 000,00	10 000,00	2 080 800,00	3 144 800,00
10	Dotations, fonds et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	169 400,00		223 000,00	223 000,00	223 000,00
18	Compte de liaison : Affectation (8)					
26	Participation & créances rattachées a des partic					
27	Autres immobilisations financières	43 100,00			43 100,00	43 100,00
020	Dépenses d'imprévues	337,46		20 000,00	20 000,22	20 000,22
	Total des dépenses financières	212 837,46		243 000,00	286 100,22	286 100,22
45...1	Total des opé.pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 685 157,46	1 064 000,00	253 000,00	2 366 900,22	3 430 900,22
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	44 280,00				
041	Opérations patrimoniales (5)				30 000,00	30 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	44 280,00			30 000,00	30 000,00
	TOTAL	3 729 437,46	1 064 000,00	253 000,00	2 396 900,22	3 460 900,22

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 460 900,22
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2016 (1)	Restes à réaliser (2016 (2))	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 081 600,00	613 013,00		115 300,00	728 313,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 090 000,00			500 000,00	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	2 171 600,00	613 013,00		615 300,00	1 228 313,00
10	Dotations, fonds et réserves (hors 1068)	300 000,00			450 000,00	450 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (10)				292 904,29	292 904,29
138	Autres subv. d'investi. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00			3 000,00	3 000,00
18	Compte de liaison : Affectation					
26	Participation & créances rattachées a des partic					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières	303 000,00			745 904,29	745 904,29
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement	2 474 600,00	613 013,00		1 361 204,29	1 974 217,29
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	1 148 619,00			1 260 600,22	1 260 600,22
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	40 000,00			38 000,00	38 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)				30 000,00	30 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 188 619,00			1 328 600,22	1 328 600,22
	TOTAL	3 663 219,00	613 013,00		2 689 804,51	3 302 817,51

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	158 082,71
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 460 900,22
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT**

1 298 600,22

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B 1

1- DEPENSES (du present budget + restes à réaliser)

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	618 200,00		618 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 000 000,00		1 000 000,00
014	Atténuations de produits	8 000,00		8 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	313 700,00		313 700,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	68 500,00		68 500,00
67	Charges exceptionnelles	1 900,00		1 900,00
68	Dotations aux amortissem. et provisions		38 000,00	38 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues	6 746,00		6 746,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 260 600,22	1 260 600,22
	Dépenses de fonctionnement - Total	2 017 046,00	1 298 600,22	3 315 646,22

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 315 646,22
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	223 000,00		223 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
	Total des opérations d'équipement	3 045 000,00		3 045 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	15 000,00		15 000,00
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	84 800,00	30 000,00	114 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participation et créances rattachées a des participations			
27	Autres immobilisations financières	43 100,00		43 100,00
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour déprec. des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour déprec. des stocks et en-cours (5)</i>			
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour déprec. des comptes fin. (5)</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses d'imprévues	20 000,22		20 000,22
	Dépenses d'investissement - Total	3 430 900,22	30 000,00	3 460 900,22

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 460 900,22
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi -budgétaires ;
(2) Voir liste des opérations d'ordre ;
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation . En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur .

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B 2

2- RECETTES - (du present budget + restes à réaliser)

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	30 000,00		30 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	13 000,00		13 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes	1 629 000,00		1 629 000,00
74	Dotations, subventions de participations	399 600,00		399 600,00
75	Autres produits de gestion courante	206 000,00		206 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	2 000,00		2 000,00
78	Reprises sur amortissem. et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
	Recettes de fonctionnement - Total	2 279 600,00		2 279 600,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 036 046,22
---	--------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 315 646,22
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves (sauf 1068)	450 000,00		450 000,00
13	Subventions d'investissement	728 313,00	30 000,00	758 313,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	503 000,00		503 000,00
18	Compte de liaison : Affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participation et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		38 000,00	38 000,00
29	<i>Provisions pour déprec. des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour déprec. des stocks et en cours (5)</i>			
45...2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour déprec. des comptes fin.</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		1 260 600,22	1 260 600,22
024	Produits des cessions d'immobilisations			
	Recettes d'investissement - Total	1 681 313,00	1 328 600,22	3 009 913,22

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	158 082,71
--	------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	292 904,29
-----------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 460 900,22
---	---------------------

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2016	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général	674 980,00	620 200,00	618 200,00
60	Achats & variation des stocks	338 280,00	301 500,00	301 500,00
606	Achats non stockés de matières et fournitures	294 000,00	291 500,00	291 500,00
6061	Fournitures non stockables	202 000,00	197 000,00	197 000,00
60611	Eau et assainissement	22 000,00	17 000,00	17 000,00
60612	Énergie-Électricité	180 000,00	180 000,00	180 000,00
6062	Fournitures non stockées	12 500,00	11 000,00	11 000,00
60621	Combustibles	2 000,00	500,00	500,00
60622	Carburants	10 000,00	10 000,00	10 000,00
60623	Alimentation	500,00	500,00	500,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	49 500,00	53 500,00	53 500,00
60631	Fournitures d'entretien	12 000,00	12 000,00	12 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	22 000,00	26 000,00	26 000,00
60633	Fournitures de voirie	13 500,00	13 500,00	13 500,00
60636	Vêtements de travail	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6067	Fournitures scolaires	16 000,00	16 000,00	16 000,00
607	Achats de marchandises	44 280,00	10 000,00	10 000,00
6078	Autres marchandises	44 280,00	10 000,00	10 000,00
61	Services extérieurs	255 000,00	238 000,00	236 000,00
611	Contrats de prestations de services	50 000,00	50 000,00	50 000,00
613	Locations	50 000,00	35 000,00	35 000,00
6132	Locations immobilières	40 000,00	25 000,00	25 000,00
6135	Locations mobilières	10 000,00	10 000,00	10 000,00
615	Entretien et réparations	128 000,00	126 000,00	124 000,00
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers	86 000,00	84 000,00	82 000,00
61521	Terrains	14 000,00	14 000,00	14 000,00
61522	Bâtiments	40 000,00	40 000,00	40 000,00
615221	Bâtiments publics	35 000,00	38 000,00	38 000,00
615228	Autres bâtiments	5 000,00	2 000,00	2 000,00
61523	Voies et réseaux	32 000,00	30 000,00	28 000,00
615231	Voiries	12 000,00	15 000,00	14 000,00
615232	Réseaux	20 000,00	15 000,00	14 000,00
6155	Entretien et réparations sur biens mobiliers	15 000,00	15 000,00	15 000,00
61551	Matériel roulant	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Autres biens mobiliers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	27 000,00	27 000,00	27 000,00
616	Primes d'assurance	22 000,00	22 000,00	22 000,00
6161	Multirisques	15 000,00	15 500,00	15 500,00
6168	Autres	7 000,00	6 500,00	6 500,00
618	Divers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6182	Documentation générale et technique	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6188	Autres frais divers	500,00	500,00	500,00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	24 500,00	21 500,00	21 500,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	20 000,00	18 000,00	18 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	500,00	500,00
6228	Divers	3 000,00	2 000,00	2 000,00
623	Publicité, publications, relations publiques	21 000,00	21 000,00	21 000,00
6231	Annonces et insertions	500,00	500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	8 500,00	8 500,00	8 500,00
6237	Publications	12 000,00	12 000,00	12 000,00
625	Déplacements, missions et réceptions	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	500,00	500,00
6256	Missions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
626	Frais postaux et frais de télécommunications	21 000,00	21 000,00	21 000,00
6261	Frais d'affranchissement	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6262	Frais de télécommunications	15 500,00	15 500,00	15 500,00
628	Divers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)	11 700,00	13 700,00	13 700,00
6351	Impôts directs	11 000,00	13 000,00	13 000,00
63512	Taxes foncières	11 000,00	12 700,00	12 700,00
63513	Autres impôts locaux		300,00	300,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	200,00	200,00	200,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2016	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
6358	Autres droits	500,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	962 500,00	1 000 000,00	1 000 000,00
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale	12 000,00	12 000,00	12 000,00
641	Rémunérations du personnel	612 000,00	640 000,00	640 000,00
6411	Personnel titulaire	552 000,00	585 000,00	585 000,00
6413	Personnel non titulaire	60 000,00	20 000,00	20 000,00
6416	Emplois d'insertion		35 000,00	35 000,00
64162	Emplois d'avenir		35 000,00	35 000,00
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	302 500,00	310 000,00	310 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	105 000,00	102 000,00	102 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	154 000,00	165 000,00	165 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	4 000,00	3 000,00	3 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	36 000,00	37 000,00	37 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	3 500,00	3 000,00	3 000,00
647	Autres charges sociales	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	3 000,00	3 000,00
648	Autres charges de personnel	30 000,00	32 000,00	32 000,00
6488	Autres charges	30 000,00	32 000,00	32 000,00
014	Atténuations de produits	7 597,00		8 000,00
739	Reversements et restitutions sur impôts et taxes	7 597,00		8 000,00
7392	Prélèvements pour reversements de fiscalité	7 597,00		8 000,00
73922	Prélèvements pour reversements de fiscalité par l'intermédiaire d'un fonds			8 000,00
739223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales			8 000,00
73925	Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales	7 597,00		
65	Autres charges de gestion courante	303 200,00	311 700,00	313 700,00
653	Indemnités, frais de mission et de formation des maires, adjoints et conseillers	62 200,00	61 700,00	61 700,00
6531	Indemnités	58 000,00	58 000,00	58 000,00
6532	Frais de mission	1 000,00	500,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6535	Formation	500,00	500,00	500,00
6537	Compensations pour perte de revenus	200,00	200,00	200,00
65372	Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de mandat	200,00	200,00	200,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	1 000,00	1 000,00
655	Contingents et participations obligatoires	110 000,00	123 000,00	123 000,00
6553	Service d'incendie	51 000,00	51 000,00	51 000,00
6554	Contributions aux organismes de regroupement	59 000,00	67 000,00	67 000,00
65548	Autres contributions	59 000,00	67 000,00	67 000,00
6558	Autres contributions obligatoires		5 000,00	5 000,00
657	Subventions de fonctionnement versées	130 000,00	126 000,00	128 000,00
6573	Subventions de fonctionnement aux organismes publics	23 000,00	23 000,00	26 000,00
657361	Caisse des écoles	10 000,00	10 000,00	13 000,00
657362	CCAS	13 000,00	13 000,00	13 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	107 000,00	103 000,00	102 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)	1 948 277,00	1 931 900,00	1 939 900,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2016	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	Charges financières (b)	63 000,00	68 500,00	68 500,00
661	Charges d'intérêts	62 000,00	67 000,00	67 000,00
6611	Intérêts des emprunts et dettes	62 000,00	67 000,00	67 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	62 000,00	67 000,00	67 000,00
668	Autres charges financières	1 000,00	1 500,00	1 500,00
6688	Autres	1 000,00	1 500,00	1 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	8 500,00	1 900,00	1 900,00
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 600,00	600,00	600,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	100,00	100,00	100,00
6712	Amendes fiscales et pénales	500,00	500,00	500,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 000,00		
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	900,00	300,00	300,00
68	Dotations aux amortissem. et provisions (d) (5)			
022	Dépenses imprévues (e)	5 841,24		6 746,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	2 025 618,24	2 002 300,00	2 017 046,00
023	Virement à la section d'investissement	1 148 619,00	1 267 346,22	1 260 600,22
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	40 000,00	38 000,00	38 000,00
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	40 000,00	38 000,00	38 000,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 188 619,00	1 305 346,22	1 298 600,22
043	Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (7)			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 188 619,00	1 305 346,22	1 298 600,22
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	3 214 237,24	3 307 646,22	3 315 646,22

+

RESTES A REALISER N-1 (8)	
----------------------------------	--

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 315 646,22
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 IB - Modalités de vote ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040 ;

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2016	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges	31 000,00	30 000,00	30 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6479	Remboursements sur autres charges sociales	1 000,00		
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	13 000,00	13 000,00	13 000,00
703	Redevances et recettes d'utilisation du domaine	9 000,00	9 000,00	9 000,00
7031	Concessions et redevances funéraires	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7032	Droits de permis de stationnement et de location sur la voie publique, les rivières, ports et quais fluviaux et autres lieux publics	6 000,00	6 000,00	6 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	6 000,00	6 000,00	6 000,00
706	Prestations de services	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	1 000,00	1 000,00	1 000,00
708	Autres produits	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouvrages...)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
73	Impôts et taxes	1 565 000,00	984 000,00	1 629 000,00
731	Impôts locaux	840 000,00	875 000,00	875 000,00
7311	Contributions directes	840 000,00	875 000,00	875 000,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	840 000,00	875 000,00	875 000,00
732	Fiscalité reversée	619 000,00		645 000,00
7321	Fiscalité reversée entre collectivités locales	619 000,00		645 000,00
73211	Attribution de compensation			645 000,00
733	Taxes pour utilisation des services publics et du domaine	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7336	Droits de place	10 000,00	10 000,00	10 000,00
734	Taxes et participations liées à l'urbanisation et à l'environnement	64 000,00	67 000,00	67 000,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	64 000,00	67 000,00	67 000,00
738	Autres taxes	32 000,00	32 000,00	32 000,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière	32 000,00	32 000,00	32 000,00
74	Dotations, subventions de participations	404 100,00	399 600,00	399 600,00
741	D.G.F.	320 000,00	273 000,00	273 000,00
7411	Dotations forfaitaire	290 000,00	240 000,00	240 000,00
7412	Dotations d'aménagement	30 000,00	33 000,00	33 000,00
74121	Dotations de solidarité rurale	30 000,00	33 000,00	33 000,00
747	Participations	52 100,00	88 100,00	88 100,00
7471	État	16 000,00	50 000,00	50 000,00
74712	Emplois d'avenir		40 000,00	40 000,00
74718	Autres	16 000,00	10 000,00	10 000,00
7473	Départements	35 000,00	37 000,00	37 000,00
7475	Groupements de collectivités et collectivités à statut particulier	100,00	100,00	100,00
74751	GFP de rattachement	100,00	100,00	100,00
7478	Autres organismes	1 000,00	1 000,00	1 000,00
748	Autres attributions et participations	32 000,00	38 500,00	38 500,00
7483	Attributions de péréquation et de compensation	32 000,00	33 000,00	33 000,00
74832	Attribution du fonds départemental de la taxe professionnelle		8 000,00	8 000,00
74834	État-Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	29 000,00	8 000,00	8 000,00
74835	État-Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation		17 000,00	17 000,00
74838	Autres attributions de péréquation et de compensation	3 000,00		
7484	Dotations de recensement		5 500,00	5 500,00
75	Autres produits de gestion courante	200 000,00	206 000,00	206 000,00
752	Revenus des immeubles	180 000,00	185 000,00	185 000,00
758	Produits divers de gestion courante	20 000,00	21 000,00	21 000,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013	2 213 100,00	1 632 600,00	2 277 600,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2016	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)	1 000,00	2 000,00	2 000,00
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 000,00	1 000,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 000,00	1 000,00
778	Autres produits exceptionnels	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	2 214 100,00	1 634 600,00	2 279 600,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	44 280,00		
722	Immobilisations corporelles	44 280,00		
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (7)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	44 280,00		
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	2 258 380,00	1 634 600,00	2 279 600,00

+

RESTES A REALISER N-1 (8)	
----------------------------------	--

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8)	1 036 046,22
---	--------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 315 646,22
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. p. 4 - Modalités de vote ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040* ;

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2016	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	15 000,00	10 000,00	13 400,00
202	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	10 000,00	10 000,00	10 000,00
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	5 000,00		3 400,00
2051	Concessions et droits similaires	5 000,00		3 400,00
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	98 900,00		67 800,00
2111	Terrains nus	10 000,00		10 000,00
213	Constructions	10 800,00		1 700,00
2131	Bâtiments publics	10 800,00		1 700,00
21316	Équipements du cimetière	10 800,00		1 700,00
218	Autres immobilisations corporelles	78 100,00		56 100,00
2182	Matériel de transport	26 400,00		10 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	15 500,00		8 800,00
2184	Mobilier	13 200,00		11 300,00
2188	Autres immobilisations corporelles	23 000,00		26 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	Total individualisé en opérations (5)	3 358 420,00		1 999 600,00
214	MAISON DES ASSOCIATIONS	83 100,00		
230	VOIRIE + AMENAGEMENTS SECURITAIRES ROUTIERS	80 000,00		90 200,00
234	PSIG	1 150 000,00		265 000,00
237	SALLE POLYVALENTE	35 000,00		12 600,00
240	BATIMENTS PUBLICS	25 000,00		37 500,00
241	SALLE A VOCATION CULTURELLE	98 000,00		
244	AMENAGEMENT COEUR DE VILLAGE	708 600,00		1 220 000,00
245	JARDINS FAMILIAUX	50 870,00		15 200,00
246	PARCOURS SANTE ESPACE FAVROT	290 000,00		200 000,00
248	AMENAGEMENT VIEUX MARSEILLE	10 000,00		5 000,00
249	TECCO	400 000,00		100 000,00
250	EXTENSION CANTINE/ MATERNELLE	109 850,00		
251	VIDEO PROTECTION	118 000,00		20 000,00
252	PARKING ATELIER 208	200 000,00		14 100,00
253	ACCESSIBILITE			20 000,00
	Total des dépenses d'équipement	3 472 320,00	10 000,00	2 080 800,00
10	Dotations, fonds et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	169 400,00	223 000,00	223 000,00
164	Emprunts auprès des établissements de crédit	166 400,00	220 000,00	220 000,00
1641	Emprunts en euros	166 400,00	220 000,00	220 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	3 000,00	3 000,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participation et créances rattachées a des particip.			
27	Autres immobilisations financières	43 100,00		43 100,00
276	Autres créances immobilisées	43 100,00		43 100,00
2763	Créances sur des collectivités et établissements publics	43 100,00		43 100,00
27638	Autres établissements publics	43 100,00		43 100,00
020	Dépenses imprévues	337,46	20 000,00	20 000,22
	Total des dépenses financières	212 837,46	243 000,00	286 100,22
45...1.	Opé. pour compte de tiers (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DEPENSES REELLES	3 685 157,46	253 000,00	2 366 900,22

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2016	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (7)	44 280,00		
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	14 130,00		
231	Immobilisations corporelles en cours	30 150,00		
2313	Constructions	30 150,00		
041	Opérations patrimoniales (8)			30 000,00
21538	Autres réseaux			30 000,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	44 280,00		30 000,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des dépenses réelles et d'ordre)	3 729 437,46	253 000,00	2 396 900,22

+	
RESTES A REALISER N-1 (9)	1 064 000,00

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	

=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 460 900,22

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 - Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement ;

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DJ 040 = RP-042 ;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DJ 041 = RI-041 ;

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2016	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 081 600,00		115 300,00
132	Subventions d'équipement non transférables	1 071 600,00		115 300,00
1321	État et établissements nationaux	683 600,00		43 500,00
1322	Régions			2 000,00
1323	Départements	108 000,00		63 000,00
1325	Groupements de collectivités et collectivités à statut particulier	120 000,00		4 800,00
13251	GFP de rattachement	120 000,00		
13258	Autres groupements			4 800,00
1328	Autres	160 000,00		2 000,00
134	Fonds affectés à l'équipement non transférables	10 000,00		
1342	Amendes de police	10 000,00		
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 090 000,00		500 000,00
164	Emprunts auprès des établissements de crédit	1 090 000,00		500 000,00
1641	Emprunts en euros	1 090 000,00		500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	Total des recettes d'équipement	2 171 600,00		615 300,00
10	Dotations, fonds et réserves	300 000,00		742 904,29
102	Dotations et fonds d'investissement	300 000,00		450 000,00
1022	Fonds d'investissement	300 000,00		450 000,00
10222	F.C.T.V.A.	180 000,00		350 000,00
10226	Taxe d'aménagement	120 000,00		100 000,00
106	Réserves			292 904,29
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			292 904,29
138	Autres subventions d'investissement non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00		3 000,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participation et créances rattachées a des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
	Total des recettes financières	303 000,00		745 904,29
45...2.	Opé. pour compte de tiers (5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	2 474 600,00		1 361 204,29

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2016	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	Virement de la section de fonctionnement	1 148 619,00		1 260 600,22
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)	40 000,00		38 000,00
280	Amortissements des immobilisations incorporelles	40 000,00		38 000,00
2802	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	15 000,00		14 300,00
2804	Subventions d'équipement versées	22 100,00		22 400,00
28041	Subventions d'équipement aux organismes publics	22 100,00		22 400,00
280415	Groupements de collectivités et collectivités à statut particulier	22 100,00		22 400,00
2804151	GFP de rattachement	1 700,00		2 000,00
28041511	Biens mobiliers, matériel et études	700,00		650,00
28041512	Bâtiments et installations	1 000,00		1 350,00
2804158	Autres groupements	20 400,00		20 400,00
28041581	Biens mobiliers, matériel et études	20 000,00		20 000,00
28041582	Bâtiments et installations	400,00		400,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	2 900,00		1 300,00
28051	Concessions et droits similaires	2 900,00		1 300,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 188 619,00		1 298 600,22
041	Opérations patrimoniales (8)			30 000,00
1325	Groupements de collectivités et collectivités à statut particulier			30 000,00
13258	Autres groupements			30 000,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 188 619,00		1 328 600,22
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	3 663 219,00		2 689 804,51

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	613 013,00
----------------------------------	------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	158 082,71
--	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 460 900,22
---	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. p. 4 - Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042 ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation") ;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 ;

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 230
LIBELLE : VOIRIE + AMENAGEMENTS SECURITAIRES ROUTIERS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2017	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	477 697,48	9 800,00		90 200,00	
20	Immobilisations incorporelles	3 504,28				
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	3 504,28				
2031	Frais d'études	3 504,28				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	17 968,41				
215	Installations, matériel et outillage techniques	17 968,41				
2151	Réseaux de voirie	10 200,00				
2153	Réseaux divers	7 768,41				
21533	Réseaux câblés	2 313,73				
21538	Autres réseaux	5 454,68				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	456 224,79	9 800,00		90 200,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	456 224,79	9 800,00		90 200,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	456 224,79	9 800,00		90 200,00	
23151	travaux de voirie	135 691,19				

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	100 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 234

LIBELLE : PSIG

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2017	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	800 993,99	400 000,00		265 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées	4 792,00				
2041	Subventions d'équipement aux organismes publics	4 792,00				
20415	Groupements de collectivités et collectivités à statut particulier	4 792,00				
204151	GFP de rattachement	4 792,00				
2041512	Bâtiments et installations	4 792,00				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	796 201,99	400 000,00		265 000,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	796 201,99	400 000,00		265 000,00	
2313	Constructions	796 201,99	400 000,00		265 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	407 545,00	
13	Subventions d'investissement	407 545,00	
132	Subventions d'équipement non transférables	407 545,00	
1321	État et établissements nationaux	288 045,00	
1328	Autres	119 500,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	257 455,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 237

LIBELLE : SALLE POLYVALENTE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2017	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	83 439,48	7 400,00		12 600,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	77 968,02	7 400,00		12 600,00	
213	Constructions	48 875,74	7 400,00		12 600,00	
2131	Bâtiments publics	24 515,61	7 400,00		12 600,00	
21318	Autres bâtiments publics	24 515,61	7 400,00		12 600,00	
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	24 360,13				
218	Autres immobilisations corporelles	29 092,28				
2188	Autres immobilisations corporelles	29 092,28				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	5 471,46				
231	Immobilisations corporelles en cours	5 471,46				
2313	Constructions	5 471,46				

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	20 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 240

LIBELLE : BATIMENTS PUBLICS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2017	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	140 022,82	17 500,00		37 500,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	140 022,82	17 500,00		37 500,00	
213	Constructions	133 213,01	17 500,00		37 500,00	
2131	Bâtiments publics	133 213,01	17 500,00		37 500,00	
21312	Bâtiments scolaires	121 626,82				
21318	Autres bâtiments publics	11 586,19	17 500,00		37 500,00	
215	Installations, matériel et outillage techniques	1 458,06				
2153	Réseaux divers	1 458,06				
21533	Réseaux câblés	1 458,06				
218	Autres immobilisations corporelles	5 351,75				
2188	Autres immobilisations corporelles	5 351,75				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	55 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 244
LIBELLE : AMENAGEMENT COEUR DE VILLAGE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2017	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	77 861,81	150 000,00		1 220 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	77 861,81	150 000,00		1 220 000,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	77 861,81	150 000,00		1 220 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	77 861,81	150 000,00		1 220 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	131 500,00	598 500,00
13	Subventions d'investissement	131 500,00	98 500,00
132	Subventions d'équipement non transférables	131 500,00	98 500,00
1321	État et établissements nationaux	81 500,00	35 500,00
1323	Départements	50 000,00	63 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		500 000,00
164	Emprunts auprès des établissements de crédit		500 000,00
1641	Emprunts en euros		500 000,00
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	640 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 245

LIBELLE : JARDINS FAMILIAUX

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2017	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	20 444,45	4 800,00		15 200,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	20 444,45	4 800,00		15 200,00	
212	Agencements et aménagements de terrains	1 551,65	4 800,00		15 200,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	1 551,65	4 800,00		15 200,00	
218	Autres immobilisations corporelles	18 892,80				
2188	Autres immobilisations corporelles	18 892,80				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	20 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 246
LIBELLE : PARCOURS SANTE ESPACE FAVROT
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2017	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	1 109,81	150 000,00		200 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	1 109,81	150 000,00		200 000,00	
212	Agencements et aménagements de terrains	1 109,81	150 000,00		200 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	1 109,81	150 000,00		200 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	68 000,00	
13	Subventions d'investissement	68 000,00	
132	Subventions d'équipement non transférables	68 000,00	
1321	État et établissements nationaux	10 000,00	
1323	Départements	58 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	282 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 248
LIBELLE : AMENAGEMENT VIEUX MARSEILLE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2017	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES				5 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours				5 000,00	
231	Immobilisations corporelles en cours				5 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques				5 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	5 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 249

LIBELLE : TECCO

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2017	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	114 852,40	150 000,00		100 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	500,03				
213	Constructions	500,03				
2131	Bâtiments publics	500,03				
21318	Autres bâtiments publics	500,03				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	114 352,37	150 000,00		100 000,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	114 352,37	150 000,00		100 000,00	
2313	Constructions	114 352,37	150 000,00		100 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	250 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 250
LIBELLE : EXTENSION CANTINE/ MATERNELLE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2017	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	43 649,68	50 000,00			
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	43 649,68	50 000,00			
231	Immobilisations corporelles en cours	43 649,68	50 000,00			
2313	Constructions	43 649,68	50 000,00			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	5 968,00	
13	Subventions d'investissement	5 968,00	
132	Subventions d'équipement non transférables	5 968,00	
1321	État et établissements nationaux	5 968,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	44 032,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 251

LIBELLE : VIDEO PROTECTION

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2017	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	736,22	100 000,00		20 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	736,22	100 000,00		20 000,00	
218	Autres immobilisations corporelles	736,22	100 000,00		20 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	736,22	100 000,00		20 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		2 000,00
13	Subventions d'investissement		2 000,00
132	Subventions d'équipement non transférables		2 000,00
1322	Régions		2 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	118 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 252

LIBELLE : PARKING ATELIER 208

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2017	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	2 508,00	5 900,00		14 100,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	2 508,00				
215	Installations, matériel et outillage techniques	2 508,00				
2152	Installations de voirie	2 508,00				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours		5 900,00		14 100,00	
231	Immobilisations corporelles en cours		5 900,00		14 100,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques		5 900,00		14 100,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	20 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 253

LIBELLE : ACCESSIBILITE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2017	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES				20 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours				20 000,00	
231	Immobilisations corporelles en cours				20 000,00	
2313	Constructions				20 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		8 000,00
13	Subventions d'investissement		8 000,00
132	Subventions d'équipement non transférables		8 000,00
1321	État et établissements nationaux		8 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	12 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou de mobilisat. (1)	Date de 1er rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodi- cité des remb. (6)	Profil d'amo. (7)	Possi. remb. antici. partiel O/N	Catég. emprt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riuel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					3 965 633,00									
1641 Emprunts en euros (Total)					3 965 633,00									
ACHAT PROPRIETE DU FAVROT FRANCE TELECOM RTE NEUVILLE(N°1533385)	CAISSE D'EPARGNE	30/10/2001		25/01/2002	350 633,00	F		5,45		EUROS	A	C		
CARREFOUR GIRATOIRE ET TROTTOIRS ZI(N°3212077)	CAISSE D'EPARGNE	25/12/2004		25/03/2005	400 000,00	V		2,27		EUROS	T	C		
SALLE MULTISPORTS(N °00052828001)	CREDIT AGRICOLE	31/03/2007		30/04/2007	700 000,00	F		3,90		EUROS	M	C		
VIEUX MARSEILLE(N°7044305)	banque populaire Loire et Lyon	27/12/2012		28/04/2013	250 000,00	V		3,50		EUROS	T	C		
COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL(N°5041257)	CDC	16/06/2014		01/10/2014	1 500 000,00	F		2,25		EUROS	T	C		
BUREAU DE POSTE(N °0000173892)	CREDIT AGRICOLE	01/07/2015		01/08/2015	165 000,00	F		1,65		EUROS	M	C		
PSIG(N°5151930)	CAISSE DES DEPOTS	14/09/2016		01/03/2017	600 000,00	F		1,10		EUROS	T	C		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
Total général					3 965 633,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : Montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autre à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2017										
	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catég. emprunt après couv. éventuelle (3)	Capital restant dû au 1/1/2017	Durée résid. (années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niv. de taux date de vote (6)	Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)											
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				2 892 748,00					195 593,42	58 833,98	
1641 Emprunts en euros (Total)				2 892 748,00					195 593,42	58 833,98	
ACHAT PROPRIETE DU FAVROT FRANCE TELECOM RTE NEUVILLE(N°1533385)				120 102,16	4,07	F		5,45	21 540,96	6 545,57	
CARREFOUR GIRATOIRE ET TROTTOIRS Z(N°3212077)				91 419,44	2,98	V		1,32	29 774,01		
SALLE MULTISPORTS(N °00052828001)				358 749,61	10,24	F		3,90	35 000,04	13 365,61	
VIEUX MARSEILLE(N°7044305)				187 499,95	11,08	V		3,50	16 666,68	6 343,75	
COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL(N°5041257)				1 386 289,14	22,51	F		2,25	53 880,67	23 751,91	
BUREAU DE POSTE(N °00001733892)				148 687,70	11,50	F		1,65	11 746,13	2 364,79	
PSIG(N°5151930)				600 000,00	19,93	F		1,10	26 984,93	6 462,35	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)											
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)											
Total général				2 892 748,00					195 593,42	58 833,98	

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture".

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le n° de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 1/01/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A								
Barrière simple B								
TOTAL B								
Option d'échange C								
TOTAL C								
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D								
TOTAL D								
Multiplicateur jusqu'à 5 E								
TOTAL E								
Autres types de structure F								
TOTAL F								
TOTAL GENERAL								

(1) répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part de capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau de taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant)(11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A						
Barrière simple B						
TOTAL B						
Option d'échange C						
TOTAL C						
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D						
TOTAL D						
Multiplicateur jusqu'à 5 E						
TOTAL E						
Autres types de structure F						
TOTAL F						
TOTAL GENERAL						100.00

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 1/1/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple.Taux variable simple	7,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Echange de taux fixe contre variable.	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Echange de taux structuré contre taux variable	2 892 748,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres type de structures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/2017 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêt (2)	Capital
TOTAL					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat ;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
TOTAL			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du										
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 750 Biens ou catégories de biens amortis :											
	<table border="1"> <tr> <td></td> <td>Durée :</td> </tr> <tr> <td>COMPTE 202</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>COMPTE 203</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>COMPTE 204</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>COMPTE 205</td> <td>2</td> </tr> </table>		Durée :	COMPTE 202	5	COMPTE 203	5	COMPTE 204	5	COMPTE 205	2	
	Durée :											
COMPTE 202	5											
COMPTE 203	5											
COMPTE 204	5											
COMPTE 205	2											
		12/09/2011										
		12/09/2011										
		12/09/2011										
		12/09/2011										

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES I = A + B	240 000,00	I 240 000,22
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	220 000,00	220 000,00
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros	220 000,00	220 000,00
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	20 000,00	20 000,22
10	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subventions d'investissement transférées au compte de résultat</i>		
020	Dépenses imprévues	20 000,00	20 000,22

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	240 000,22	1 064 000,00		1 304 000,22

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) III = a + b		III 1 748 600,22
	Ressources propres externes de l'année (a)		450 000,00
10222	F.C.T.V.A.		350 000,00
10223	T.L.E.		
10226	Taxe d'aménagement		100 000,00
10228	Autres fonds		
138	Autres subventions d'investissement non transférables		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 298 600,22
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		38 000,00
280	Amortissements des immobilisations incorporelles		38 000,00
2802	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre		14 300,00
2804	Subventions d'équipement versées		22 400,00
28041	Subventions d'équipement aux organismes publics		22 400,00
280415	Groupements de collectivités et collectivités à statut particulier		22 400,00
2804151	GFP de rattachement		2 000,00
28041511	Biens mobiliers, matériel et études		650,00
28041512	Bâtiments et installations		1 350,00
2804158	Autres groupements		20 400,00
28041581	Biens mobiliers, matériel et études		20 000,00
28041582	Bâtiments et installations		400,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires		1 300,00
28051	Concessions et droits similaires		1 300,00
29	Prov. dépréciation immobilisations		
39	Prov. dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréciation comptes de tiers		
59	Prov. dépréciation comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement		1 260 600,22

	Op. de l'exercice III	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 748 600,22	613 013,00	158 082,71	292 904,29	2 812 600,22

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	1 304 000,22
Ressources propres disponibles (IV)	2 812 600,22
Solde (V = IV - II) (6)	1 508 600,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

Date de la délibération :/...../.....

Intitulé de l'opération :

DEPENSES 45..1				RECETTES 45..2			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote (hors restes à réaliser)

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
(art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)
Année	Profil							
TOTAL GENERAL					9 934 398,47	3 939 437,59		
164 Emprunts auprès des établissements de crédit					9 934 398,47	3 939 437,59		
1641 Emprunts en euros					9 934 398,47	3 939 437,59		
2013			DYNACITE BEL AIR Prêt locatif à usage social	CAISSE DES DEPOTS	2 228 100,00	2 097 330,19	35,61	A
2013			DYNACITE BEL AIR Prêt locatif à usage social	CAISSE DES DEPOTS	423 000,00	406 332,26	45,61	A
2013			DYNACITE BEL AIR Prêt locatif aide intégration	CCMSE	583 000,00	542 236,29	35,61	A
2013			DYNACITE BEL AIR Prêt locatif aide integration	CAISSE DES DEPOTS	112 900,00	107 257,43	45,61	A
1996			SEMCODA (CLOS CEDRES)	CAISSE DES DEPOTS	391 171,37	186 367,77	11,92	A
1997			SEMCODA (CLOS DES CEDRES)	CAISSE DES DEPOTS	366 505,24	389 706,44	12,42	A
1999			SEMCODA (CLOS DES CEDRES)	CAISSE DES DEPOTS	119 094,48	17 810,05	14,09	A
1998			SEMCODA (CLOS DES CEDRES)	CREDIT FONCIER	441 438,54	19 156,66	8,75	A
1999			SEMCODA (CLOS DES CEDRES)	CAISSE DES DEPOTS	152 511,34	22 807,73	14,01	A
1999			SEMCODA (CLOS DES CEDRES)	CAISSE DES DEPOTS	300 196,03	65 764,46	14,59	A
1997			SEMCODA (CLOS DES CEDRES)	CAISSE DES DEPOTS	245 735,50	16 034,46	12,67	A
1997			SEMCODA (CLOS DES CEDRES)	CREDIT FONCIER	286 474,57	-13 362,86	6,92	A
1998			SEMCODA (CLOS DES CEDRES)	CAISSE DES DEPOTS	271 585,82	31 525,77	12,09	A
1999			SEMCODA (CLOS DES CEDRES)	CAISSE DES DEPOTS	343 185,58	50 470,94	14,34	A
2016			SEMCODA- LOGEMENT PSIG	CAISSE DES DEPOTS	3 669 500,00		34,35	A

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
(art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
Taux (3)	Index (4)	Taux actuar. (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en intérêts (8)	en capital
								151 418,43	282 599,28
								151 418,43	282 599,28
								151 418,43	282 599,28
Fixe		2,350	Fixe		2,350		1,000000	49 287,26	37 543,42
Var. (pré-f)		2,350	Var. (pré-f)		2,350		1,000000	9 548,81	4 966,09
Fixe		1,550	Fixe		1,550		1,000000	8 404,66	11 338,29
Fixe		1,550	Fixe		1,550		1,000000	1 662,49	1 610,75
Var. (pré-f)			Var. (pré-f)				1,000000		12 224,10
Var. (pré-f)			Var. (pré-f)		4,300		1,000000	17 234,02	5 780,73
Fixe		4,300	Fixe				1,000000		6 919,96
Fixe		4,550	Fixe				1,000000		28 725,57
Fixe		4,300	Fixe				1,000000		8 861,63
Fixe		3,550	Fixe				1,000000		15 846,52
Var. (pré-f)		4,800	Var. (pré-f)				1,000000		15 181,92
Fixe		5,400	Fixe				1,000000		20 758,12
Fixe		4,300	Fixe				1,000000		16 022,44
Var. (pré-f)		4,300	Var. (pré-f)				1,000000		19 940,72
Fixe		1,750	Fixe		1,750		1,000000	65 281,19	76 879,02

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
---	------------------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-1 du CGCT

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L.2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
Fonctionnement					
6574		Fonctionnement	LA SEREINE	Pers. droit privé : Associations	2 200,00
6574		Fonctionnement	CORCY DANSES	Pers. droit privé : Associations	800,00
6574		Fonctionnement	SCPA FOOT	Pers. droit privé : Associations	2 200,00
6574		Fonctionnement	BASKET CLUB DOMES	Pers. droit privé : Associations	2 200,00
6574		Fonctionnement	SPORTING JUDO	Pers. droit privé : Associations	2 000,00
6574		Fonctionnement	CORCY TENNIS DE TABLE	Pers. droit privé : Associations	600,00
6574		Fonctionnement	AMICALE BOULES	Pers. droit privé : Associations	400,00
6574		Fonctionnement	AS CORCY PETANQUE	Pers. droit privé : Associations	450,00
6574		Fonctionnement	CERCLE HIPPIQUE CORCIEN	Pers. droit privé : Associations	150,00
6574		Fonctionnement	Association de chiens guide d'aveugles	Pers. droit privé : Associations	100,00
6574		Fonctionnement	DOMBES EN SCENE	Pers. droit privé : Associations	500,00
6574		Fonctionnement	CHORALE CHANTEMUSE	Pers. droit privé : Associations	150,00
6574		Fonctionnement	CORCY PHOTO	Pers. droit privé : Associations	100,00
6574		Fonctionnement	ACADEMIE DE LA DOMBES	Pers. droit privé : Associations	150,00
6574		Fonctionnement	MAISON MEMORIAL D'IZIEU	Pers. droit privé : Associations	250,00
6574		Fonctionnement	RONDE DES SAINT ANDRE	Pers. droit privé : Associations	750,00
6574		Fonctionnement	APE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE	Pers. droit privé : Associations	100,00
6574		Fonctionnement	PEP AIN	Pers. droit privé : Associations	100,00
6574	100 € par élève	Fonctionnement	BTP CFA	Pers. droit privé : Associations	300,00
6574	100 € par élève	Fonctionnement	CHAMBRE DES METIERS DE L'AIN	Pers. droit public : Ets publics	100,00
6574	100 € par élève	Fonctionnement	CHAMBRE DES METIERS DU RHONE	Pers. droit public : Ets publics	600,00
6574	10 € par élève	Fonctionnement	FCPE COLLEGE DE LA DOMBES	Pers. droit privé : Associations	
6574	8 € par élève	Fonctionnement	FSE COLLEGE DE LA DOMBES	Pers. droit privé : Associations	
6574	100 € par élève	Fonctionnement	LYCEE PROFESSIONNEL PRIVE	Pers. droit privé : Autres	300,00
6574	100 € par élève	Fonctionnement	MFR BAGE LE CHATEL	Pers. droit privé : Associations	100,00
6574	100 € par élève	Fonctionnement	MFR DE LA DOMBES	Pers. droit privé : Associations	100,00
6574	100 € par élève	Fonctionnement	MRF DE LA VERNEE	Pers. droit privé : Associations	300,00
6574	100 € par élève	Fonctionnement	MFR DOMAINE DE LA SAULSAIE	Pers. droit privé : Associations	600,00
6574	100 € par élève	Fonctionnement	MFR LA GRIVE	Pers. droit privé : Associations	100,00
6574		Fonctionnement	POLE ENFANCE LE BLE EN HERBE	Pers. droit privé : Associations	12 000,00
6574	1 € par élève et par séance TAP	Fonctionnement	POLE ENFANCE LE BLE EN HERBE	Pers. droit privé : Associations	
6574	1 € par élève et par repas	Fonctionnement	POLE ENFANCE LE BLE EN HERBE	Pers. droit privé : Associations	
6574	3 € /par jour et par enfant domicilié à Saint André de Corcy	Fonctionnement	POLE ENFANCE LE BLE EN HERBE	Pers. droit privé : Associations	
6574		Fonctionnement	ACCUEIL DE JOUR LES LUCIOLES	Pers. droit privé : Autres	400,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L.2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574		Fonctionnement	ADAPA	Pers. droit privé : Associations	100,00
6574		Fonctionnement	ADIL DE L'AIN	Pers. droit privé : Associations	300,00
6574		Fonctionnement	AFSEP (SCLEROSE EN PLAQUES)	Pers. droit privé : Associations	130,00
6574		Fonctionnement	AFTC DE L'AIN	Pers. droit privé : Associations	100,00
6574		Fonctionnement	ARC EN CIEL	Pers. droit privé : Associations	100,00
6574		Fonctionnement	BANQUE ALIMENTAIRE	Pers. droit privé : Associations	100,00
6574		Fonctionnement	CNETRE LEON BERARD	Pers. droit privé : Autres	150,00
6574		Fonctionnement	CLIC DE LA DOMBES	Pers. droit privé : Associations	150,00
6574		Fonctionnement	CROIX ROUGE	Pers. droit privé : Associations	100,00
6574		Fonctionnement	DOCTEUR CLOWN	Pers. droit privé : Associations	150,00
6574		Fonctionnement	FNATH	Pers. droit privé : Associations	100,00
6574		Fonctionnement	FSL	Pers. droit public : Départements	1 000,00
6574		Fonctionnement	L'ENVOL	Pers. droit privé : Associations	200,00
6574		Fonctionnement	PREVENTION ROUTIERE	Pers. droit privé : Associations	100,00
6574		Fonctionnement	LES RESTOS DU COEUR	Pers. droit privé : Associations	150,00
6574		Fonctionnement	LE SECOURS CATHOLIQUE	Pers. droit privé : Associations	600,00
6574		Fonctionnement	VAL DOMBES VILLAGES ROUMAINS	Pers. droit privé : Associations	300,00
6574		Fonctionnement	VSDS	Pers. droit privé : Associations	400,00
6574		Fonctionnement	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS RETRAITES	Pers. droit privé : Associations	150,00
657362		Fonctionnement	CCAS	Pers. droit public : Ets publics	13 000,00
657361	170 € par classe	Fonctionnement	OCCE ECOLE MATERNLLE	Pers. droit privé : Associations	
657361	170 € par classe	Fonctionnement	OCCE ECOLE ELEMENTAIRE	Pers. droit privé : Associations	
657361	12 € par élève	Fonctionnement	OCCE ECOLE MATERNLLE	Pers. droit privé : Associations	
657361	12 € par élève	Fonctionnement	OCCE ECOLE ELEMENTAIRE	Pers. droit privé : Associations	
657361	80 € par élève pour classes transplantées	Fonctionnement	OCCE ECOLE ELEMENTAIRE	Pers. droit privé : Associations	
657361	0.70 € x 3 x élèves	Fonctionnement	COLLEGES DE LA DOMBES	Pers. droit public : Ets publics	
657361	1 € par élève	Fonctionnement RASED	OCCE ECOLE DE TRAMOYES	Pers. droit privé : Associations	
6574		Fonctionnement	ECOLE DE MUSIQUE	Pers. droit privé : Associations	10 379,00
6574		Fonctionnement	ECOLE DE MUSIQUE	Pers. droit privé : Associations	1 700,00

(1) indiquer l'article d'imputation de la subvention;

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention;

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT(4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7		7,00	6,00		6,00
adjoints administratifs	C	5		5,00	4,00		4,00
attaché principal	A	1		1,00	1,00		1,00
chargé de mission rythmes scolaires	A						
rédacteur	B	1		1,00	1,00		1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		19	1,00	20,00	15,00		15,00
Adjoints techniques	C	14	1,00	15,00	12,00		12,00
agents de maîtrise	B	2		2,00			
Emplois d'avenir		2		2,00	2,00		2,00
technicien principal	B	1		1,00	1,00		1,00
FILIERE SOCIALE (d)		3		3,00	3,00		3,00
ATSEM	C	3		3,00	3,00		3,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE (j)		2		2,00	1,00		1,00
agent de police	C	2		2,00	1,00		1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		31	1,00	32,00	25,00		25,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité sur l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail=100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail=80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail=80%) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C-1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				275,51		
chargé de mission rythmes scolaires	A	ADM	466,00	275,51	3-3-2°	
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL				275,51		

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires .

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser) .

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés " A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L.2313-1 et L.2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais .

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc ... et autres lieux désignés par la commune ou l'établissement ;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A	C3.4

**C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissement publics de coopération intercommunale			
Communauté de communes Centre Dombes	01/01/2017	TPU	
Syndicat intercommunal de distribution d'eau		0	
Syndicat des Rivières du territoire de Chalaro		0	
Syndicat Intercommunal d'énergie et e-comm		0	
SCOT de la Dombes		0	
EPF de l'Ain		0	

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ,TPU,TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date du vote)	Variation des bases (N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal.	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	3 656 000,00	1,030 %	% 10,92	%	399 235,00	1,030 %
TFPB	3 743 000,00	1,040 %	% 11,71	%	438 305,00	1,040 %
TFPNB	86 200,00	1,000 %	% 43,34	%	37 359,00	1,000 %
CFE		%	%	%		%
TOTAL	7 485 200,00	%			874 899,00	%

IV - ANNEXE	IV
ARRETE - SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice	23
Nombre de membres présents	20
Nombre de suffrages exprimés	23

VOTES :	Pour	21
	Contre	
	Abstentions	2

Date de convocation : 13/03/2017

Présenté par Jean-Pierre BARON, Maire,
A SAINT ANDRE DE CORCY le 20/03/2017
Jean-Pierre BARON, Maire,

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire.
A SAINT ANDRE DE CORCY, le 20/03/2017

Les membres présents

Certifié exécutoire par Jean-Pierre BARON, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le/...../..... et de la publication le/...../.....

A SAINT ANDRE DE CORCY, le/...../.....